



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Système de protection sociale et de santé

Question au Gouvernement n° 2726

Texte de la question

SYSTÈME DE PROTECTION SOCIALE ET DE SANTÉ

M. le président. La parole est à M. Jean-Pierre Door.

M. Jean-Pierre Door. Ma question s'adresse au ministre des solidarités et de la santé, désigné au pied levé après les événements que l'on sait. Veuillez accepter, monsieur le ministre, toutes nos félicitations.

Notre système de protection sociale et de santé est assailli par des crises persistantes.

Crise du financement des retraites, dont vous n'indiquez pas le coût global dans le système universel, alors que le nombre de personnes âgées de plus de quatre-vingt-cinq ans triplera à l'horizon de 2050, ce qui rend nécessaire la correction du déséquilibre démographique des retraites tout en faisant face à la dépendance.

Crise fonctionnelle et identitaire de l'hôpital public, qui souffre, vous le savez, la vision comptable n'ayant pas su y remédier aux déficits et a créé des pénuries.

Mme Danielle Brulebois. Qu'avez-vous fait ?

M. Jean-Pierre Door. Pourquoi faire une nouvelle enquête ?

Crise des urgences aussi, les quelques mesures concédées l'an dernier n'ayant pas apaisé la colère des soignants.

Crise de la médecine de ville, incapable d'absorber ce que l'hôpital ne devrait pas faire, d'autant que les spécialités qui attirent le moins les futurs médecins sont aussi celles dont on a le plus besoin.

Crise annoncée du 100 % santé, avec l'augmentation des tarifs de quelques complémentaires santé.

Crise du coronavirus, dont on a parlé. Le plan que vous envisagez est-il le même que le plan national de prévention et de lutte contre la pandémie grippale, que nous avons déployé en 2011 ?

Enfin, les usagers et les soignants sont lassés des annonces technocratiques successives et attendent des actes. *(Applaudissements sur les bancs du groupe LR.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre des solidarités et de la santé.

M. Olivier Véran, *ministre des solidarités et de la santé.* Cher monsieur Door, nous nous connaissons depuis

des années et avons toujours été en opposition, mais celle-ci fut toujours pragmatique et sage.

Mme Laurence Dumont. Lui, au moins, n'a pas varié !

M. Olivier Véran, ministre. Vous connaissez mon engagement sur les questions de santé publique. Vous avez, par exemple, évoqué la difficulté de recruter des médecins : j'ai rédigé, en 2013, le rapport parlementaire qui dénonçait déjà le recours excessif à l'intérim médical, celui-ci conduisant à vider des hôpitaux entiers de médecins pourtant indispensables au fonctionnement des services. Vous avez soutenu, si je me souviens bien, la mesure, que j'ai fait adopter par cette assemblée, visant à lutter contre le recours aux mannequins trop maigres, de manière à promouvoir la santé publique. Vous avez été en accord avec de nombreuses dispositions que nous avons promues depuis le début du quinquennat. Dans les dix-huit questions que vous m'avez posées en une, je veux entendre un peu d'excès lié à la situation particulière.

Vous savez très bien que notre système de santé est extrêmement solide, notamment en matière de santé publique et lorsqu'il s'agit de lutter contre des risques épidémiques. Ce n'est pas le ministre de la santé qui est solide, ce sont les médecins de ce pays, les infirmières de ce pays, les kinésithérapeutes de ce pays, l'ensemble du corps hospitalier, l'ensemble de la médecine de ville et l'ensemble des pharmaciens, que j'ai reçus aujourd'hui en délégation, qui le sont ! (*Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes LaREM, MODEM et UDI-Agir.*) Ce sont eux qui permettent de lutter contre la menace épidémique actuelle. Le secteur médico-social a également un rôle essentiel à jouer. La représentation nationale a tout intérêt à les soutenir et à se montrer unie face à la menace épidémique que nous connaissons.

Quant à la question hospitalière, j'aurai l'occasion de préciser ma proposition, mais il n'y a pas de honte à interroger l'ensemble du personnel des hôpitaux, celles et ceux qui prennent soin de nous quand nous sommes malades, pour savoir comment nous pouvons, à notre tour, prendre soin d'elles et d'eux. (*Applaudissements sur quelques bancs des groupes LaREM et MODEM.*)

M. Stéphane Viry. Quel baratin !

M. le président. La parole est à M. Jean-Pierre Door.

M. Jean-Pierre Door. Monsieur le ministre, cela fait effectivement au moins sept ans que nous siégeons ensemble sur ces bancs, mais pas dans le même camp, même si nous avons travaillé ensemble.

Le plan contre la pandémie grippale de 2011, je le rappelle, fut mis en œuvre à la suite des travaux de la commission d'enquête que j'avais présidée.

Enfin, nous vous attendons sur le terrain pour régler les problèmes de santé que rencontrent nos concitoyens. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe LR.*)

Données clés

Auteur : [M. Jean-Pierre Door](#)

Circonscription : Loiret (4^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2726

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Solidarités et santé

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [19 février 2020](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [19 février 2020](#)